

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 7 avril 2022
N° 30

Objet : Financement de
l'évènement « de Ferme en
Ferme » pour l'année 2022

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Chidéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application en ligne : www.legalite.com

99_DE-004-200057437-20220407-30_07042022

Monsieur Bruno ACCIAI, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération est engagée depuis 2020 dans une stratégie agricole et alimentaire, qui valorise les produits et les producteurs de son territoire. Le déploiement de cette stratégie s'appuie sur une dynamique partenariale, avec les acteurs locaux qui développent notamment la commercialisation en circuits courts, les productions agricoles de qualité et les pratiques de consommation durable.

Considérant que la coopérative agricole AgriBio04 est un des partenaires de l'Agglomération sur le Projet Alimentaire Territorial pour le déploiement de l'agriculture biologique sur le territoire, et que le Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (GR CIVAM) est un de ses partenaires sur le projet agroécologique de Marathon de la Biodiversité ;

Considérant que ces deux acteurs pilotent, sur le département et depuis 2015, un événement national de connaissance des fermes locales et de promotion des savoir-faire des agriculteurs engagés dans un développement durable, organisé chaque année, « De Ferme en Ferme » ;

Considérant que la sensibilisation et la pédagogie auprès du grand public, et la promotion des initiatives vertueuses sont deux leviers pertinents pour mettre en œuvre la transition écologique dans l'agriculture, enjeu du Projet Alimentaire Territorial ;

Il vous sera proposé de répondre à la sollicitation pour un soutien financier, à hauteur de 1000€, pour l'organisation de l'événement « De Ferme en Ferme » dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Cet événement de portes-ouvertes dans les fermes a pour objectif de développer les liens entre producteurs et consommateurs à l'échelle locale, et bénéficie d'une certaine notoriété dans le département : 2400 visiteurs ont été recensés dans l'édition précédant la crise sanitaire.

La participation financière de Provence alpes agglomération permettra à terme de renforcer le déploiement de l'événement sur le territoire et ainsi de mieux valoriser nos entreprises agricoles.

Il vous est demandé :

- D'approuver l'attribution d'un soutien financier de 1000€ à l'association GR CIVAM sur le budget 2022

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

application.sante@languedoc.com

99_DE-004-200067437-20220407-30_07042022